

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	11
- absents	3

Date de convocation :

19 février 2020

Date d'affichage :

19 Février 2020

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

ID : 005-210501458-20200225-011_2020-BF

Berger
Levrault

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du mardi 25 février 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 25 février à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Josiane ARNOUX, Maire.

Présents : Rodolphe PAPET – Monique JANIK – Francis BROUX - Marie-Blanche RISPAUD – Annie MARTIN – Michel PRETI - Anne-Marie MARLETTA – Daniel AUBERT – Philippe ANDRE – Bernard REYNIER

Absentes : Catherine TISSOT – Delphine DEGRIL – Danièle LION

Anne-Marie MARLETTA est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°011/2020 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE – ANNEE 2020

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 de la commune comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 093 929.92 €	2 093 929.92 €
Section d'investissement	1 426 235.36 €	1 426 235.36 €
TOTAL	3 520 165.28 €	3 520 165.28 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

**LE MAIRE,
J. ARNOUX**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

- 2 MARS 2020

